

- · Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire BA: Le domaine de l'agir (2PH1340)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - philosophie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

· Semestre Automne

Equipe enseignante

Robin T. Bianchi Assistant doctorant de la chaire de philosophie pratique robin.bianchi@unine.ch Bureau: 2.E.44

Prof. Simon-Pierre Chevarie-Cossette Professeur assistant de philosophie pratique simon-pierre.chevarie-cossette@unine.ch Bureau: 1.E.41

Contenu

Pouvez-vous blesser vos amis en omettant de leur souhaiter joyeux anniversaire? Pouvez-vous insulter le roi en refusant de vous lever? Pouvez-vous faire tomber le gouvernement en vous abstenant de voter? Toutes vos actions se produisent-elles à l'intérieur de votre corps ou de votre esprit? Peut-on faire se produire quelque chose simplement en le voulant? Est-ce que vouloir quelque chose c'est faire quelque chose? Est-ce que ne pas agir c'est tout de même agir? Si ces questions vous intriguent, vous êtes au bon endroit.

Dans ce séminaire, nous étudierions la notion d'agir (agency) et ses notions connexes comme action, omissions, faire ou subir. L'agir est souvent considéré comme un pouvoir ou une capacité, la capacité d'intervenir dans le monde, de le changer, de faire se produire des évènements ou encore de faire évoluer le cours des choses. Cependant, les philosophes débattent de l'étendue de ce pouvoir : que pouvons-nous changer ? Comment pouvons-nous faire se produire des choses ? Nombreux philosophes au XXe siècle ont soutenu qu'à strictement parler, nous ne pouvons que mouvoir notre corps—le reste étant l'affaire de la nature—ou pire, que notre pouvoir d'agir se limite à vouloir que des choses se produise. Nous approcherons ce thème en considérant trois questions : (1) Est-ce que penser c'est faire ? (2) Est-ce que se mouvoir est tout ce que nous pouvons faire ? (3) Est-ce qu'on peut faire quelque chose en ne faisant rien (en négligeant, en oubliant, en omettant, en s'abstenant ou encore en se retenant) ?

Le séminaire ne présuppose aucune connaissance préalable du sujet.

Objectifs d'enseignement :

À l'issu de ce séminaire, vous serez capables :

- d'identifier les thèses et les arguments du débat concernant l'étendue de l'agir.
- de formuler des thèses claires et de les défendre face à des objections en connexion avec notre sujet
- de participer à une discussion philosophique soutenue sur des sujets touchant à l'agir
- de naviguer la littérature complexe et dense sur la question
- d'étudier de façon autonome l'agir et ses notions connexes
- de suivre des conférences dans le contexte académique en lien avec le sujet.
- de (mieux) lire des textes académiques en anglais

Forme de l'évaluation

Trois éléments seront évaluée : (1) la présence en classe et la participation à la vie du séminaire; (2) un exposé en classe d'une trentaine de minutes ; (3) un travail écrit de 2000-3000 mots.

- (1) Présence et participation à la vie active du séminaire (15% de l'évaluation):
- a. Il sera attendu des étudiants que ceux-ci postent sur le forum Moodle du

séminaire au moins une question pertinente sur le texte hebdomadaire au plus tard la veille de la séance.

- b. Les étudiants sont également invités à proposer des réponses, lors du séminaire et éventuellement sur le forum Moodle, aux questions soulevées lors du séminaire et sur l'espace dédié Moodle.
- c. Une présence en classe continue et régulière est attendue.



- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire BA: Le domaine de l'agir (2PH1340)

- (2) Exposé en classe (35% de l'évaluation)
- a. Une présentation d'un des textes hebdomadaires sera attendue. Les critères d'évaluation sont les suivants :
- i. La thèse centrale du texte est identifiée et adéquatement expliquée. /2
- ii. Ordre et logique du plan de la présentation. /1
- iii. La dialectique du texte est clairement identifiée. /1.
- iv. Les arguments sont clairement identifiés et expliqués. /4
- v. La présentation est dynamique et d'une longueur adéquate. /2
- vi. La présentation est accompagné d'un document de soutien bien conçu, tel un exemplifier ou une présentation Powerpoint. /2.
- vii. La présentation soulève des critiques pertinentes au texte. /2
- viii. La personne qui présente répond de façon adéquate aux questions de l'auditoire. /2
- (3) Travail écrit (50% de l'évaluation)
- à. Le travail écrit consiste en l'écriture d'un petit article de philosophie, c'est-à-dire, un texte argumentatif. Il vise à défendre ou critiquer une thèse par la mobilisation d'arguments et la discussion d'objections.
- b. Une première version du travail est à rendre pour la séance du 12 Décembre. Celle-ci recevra des commentaires et suggestions de la part des enseignants.
- c. Une version finale du travail est à rendre le 18 janvier 2024.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec, un travail écrit supplémentaire sera demandé. Celui-ci devra être rendu au plus tard lors de la session d'examen suivante en juin 2024. Les modalités du travail écrit seront décidées au cas par cas.

Pré-requis

Le séminaire ne présuppose aucune connaissance préalable. Il est recommandé aux étudiants de première année de suivre parallèlement l'Atelier

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer des thèses et arguments en lien avec le sujet
- Formuler des thèses claires et les arguments qui les soutiennent
- Défendre des thèses en lien avec l'agir
- Prendre part à des conférences dans le context académique en lien avec le sujet
- Travailler et étudier de façon autonome l'agir et ses notions connexes
- Intégrer les réflexions sur l'agir et l'action à d'autres domaines de compétences et spécialisations

Compétences transférables

- Analyser des énoncés portant sur l'action et ses notions connexes dans d'autres domaines de spécialisation
- Catégoriser les façon d'agir pertinente à un domaine donné
- Synthétiser des arguments touchant au thème de l'action et de l'agir dans le domaine juridique et social
- Synthétiser à l'écrit le contenu pertinent d'une discussion orale
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Rédiger d'une façon claire et précise
- Communiquer à l'écrit les résultats d'une analyse
- Présenter une analyse fondée